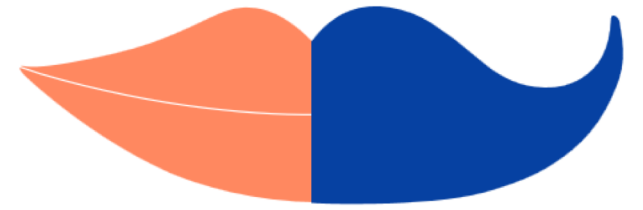




L'Institut français s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes

L'IF propose un point d'étape sur la mise en œuvre de la feuille de route égalité femmes-hommes (EFH) rendue publique en octobre 2022.

1. L'INSTITUT FRANÇAIS PROMeut L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN SON SEIN ET AU SEIN DU RÉSEAU DE COOPÉRATION.



À travers une offre de sensibilisation et de formation :

– En interne : 5 sessions ont été organisées pour 55 participants

- Formation à l'égalité et genre dans la coopération culturelle internationale
- Sensibilisation aux principales inégalités femmes – hommes (CSE et DRHES)
- Formation à la prévention et lutte contre les violences et les harcèlements sexuels et sexistes

– Pour le réseau culturel français à l'international

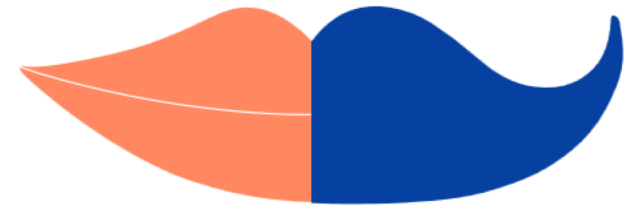
- Le plan de formation du réseau intègre un CLOM (cours en ligne ouvert et massif)
- Toutes les offres de formation comportent un volet égalité femme/homme
- Des séances thématiques (Ateliers de l'Institut français et/ou atelier régional)

38%
de l'effectif formés

En 2022 préparation du CLOM qui sera lancé pour 2023-2024

Le volet EFH est intégré aux offres de formation et ateliers de l'IF dès 2022

1. L'INSTITUT FRANÇAIS PROMeut L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN SON SEIN ET AU SEIN DU RÉSEAU DE COOPÉRATION.



À travers la composition des instances de prise de décision:

– En interne :

- Le Comité de direction (12 personnes) est constitué de 50% de femmes et d'hommes

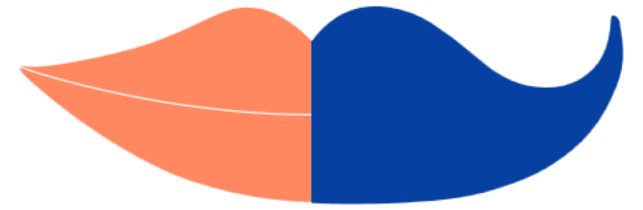
Atteint

– Pour le réseau culturel français à l'international

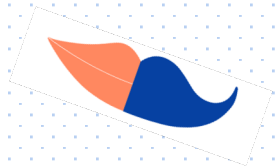
- Les jurys et commissions créés par l'Institut français respectent un quota de 50% de femmes et d'hommes.
- Les présidences des jurys et commissions respectent un équilibre de 50% de femmes et d'hommes.

Atteint

1. L'INSTITUT FRANÇAIS PROMeut L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN SON SEIN ET AU SEIN DU RÉSEAU DE COOPÉRATION.

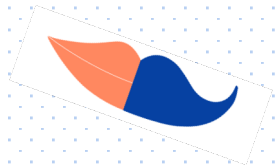


⚠ Nous ne pouvons pas afficher l'image.



L'Institut français structure sa démarche à travers l'objectif d'obtention de la labellisation AFNOR pour la diversité et l'égalité

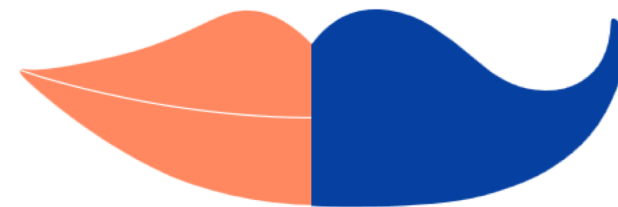
2023
*Audit interne
juin/juillet*



Faire progresser la parité à tous les niveaux hiérarchiques de l'établissement : un socle commun de référence en interne via un accord d'établissement

2023
*Projet d'accord
proposé aux
représentants
syndicaux.*

2. L'INSTITUT FRANÇAIS FAVORISE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES À TRAVERS LES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE SES MISSIONS.



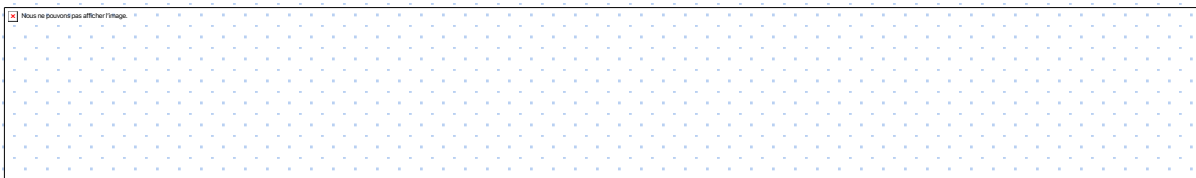
À travers une plus grande visibilité à la création artistique et intellectuelle des femmes :

Editorialisation des plateformes et des contenus proposés : différents cycles de programmation dédiés sous **IF Cinéma** « Figures d'héroïnes » dès juillet 2022, poursuite d'acquisition pour le dispositif « Réalisatrices : une nouvelle génération ».

Acquisition en 2022 de nouveaux contenus **Culturethèque** abordant la question du féminisme, du genre, de l'identité sexuelle, de l'égalité (*les livres audio de Mona Cholet et Lauren Bastide, des podcasts donnant la parole à des artistes et autrices engagées sur ces questions ...*).

Identifie et mise à disposition du réseau de **listes d'expertes** dans le cadre du renouvellement de la pensée française au sein du réseau (50% a minima), et dans les guides de programmation de la Nuit des Idées.

Poursuite des acquisitions et valorisation des artistes et intellectuelles



Renforcer la parité dans la sélection des bénéficiaires des programmes de l'Institut français par l'intégration et la prise en compte de la parité parmi les critères de sélection : sur les dispositifs de résidences IF confondus pour 2021-2022, la parité est atteinte (*Cité internationale des Arts, NAFAS, Fabrique, VPC, VK,...*) soit 168 hommes et 169 femmes; accompagnement La Fabrique Cinéma de 4 femmes et 6 hommes en 2022. et en 2023.

Entre 45% et 65% de femmes bénéficiaires des dispositifs IF

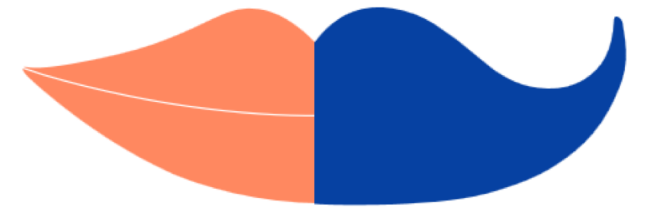
2. L'INSTITUT FRANÇAIS FAVORISE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES À TRAVERS LES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE SES MISSIONS.

À travers l'engagement de ses partenaires et usagers :

- Les prestataires et partenaires doivent expliciter leur politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est un critère pris en compte dans l'évaluation du projet.

À travers sa communication et la production de contenus culturels :

- Adoption d'une communication non biaisée.
- Lutte contre les stéréotypes.



*Systematisation
de clause
contractuelle*

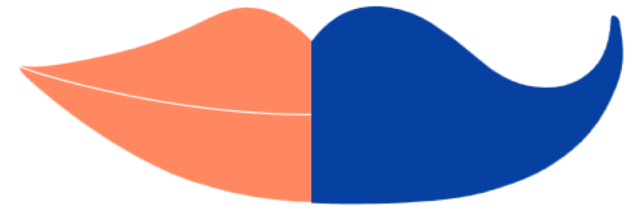
*Harmonisation de
la politique de
communication IF*

*Harmonisation réalisée
pour tous les appels à
projets/candidatures de
l'IF dès l'automne 2022*

Créer un réflexe « égalité femmes-hommes » : une clause systématique sur le respect des principes d'égalité dans les conventions de partenariat, les appels à projets, les appels d'offre et marchés publics.



3. L'INSTITUT FRANÇAIS MOBILISÉ EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES.



L'IF cofinance des projets de débats d'idées avec l'instauration d'un critère d'évaluation EFH dans le cadre de l'appel à projets depuis 2020. On relève des projets particulièrement significatifs en 2022 portés par les postes en Serbie, Afrique du Sud, Chili, Liban, Népal, Royaume-Uni...

Les bénéficiaires des programmes de soutien aux sociétés civiles sont à 53% des femmes dans le cadre de SAFIR, 85% dans le cadre du LabCitoyen 2022 et 50% dans le cadre de la Nuit des Idées au Collège de France (labellisée PFUE).

Parmi les événements marquants organisés par l'IF en 2022 : le Forum sur l'égalité entre les femmes et les hommes qui s'est tenu en mars à Angers dans le cadre de la Saison et le volet retour à Guimares.

Prise en compte des enjeux de parité et d'égalité dans le cadre des dispositifs de renouvellement de la pensée française

28 novembre 2022 : adhésion à la charte **Jamais sans Elles** et signature d'une convention de partenariat
24 mars 2023 : signature d'une convention de partenariat avec **100 Femmes de Culture**
Partenariat sur projets avec l'association **AWARE**

S'engager dans des partenariats structurants.

